

Division de l'élève

Dispositif R.E.L.A.I.S. 2019-2020

calendrier annuel des commissions départementales

La commission départementale se réunit sous l'autorité de l'IA-DASEN ou de son représentant (IA-DAASEN ou IEN-IO).

Elle étudie les demandes d'admission transmises par les chefs d'établissement, répond favorablement ou non à la demande et valide le type d'accompagnement mis en place, atelier ou classe RELAIS.

Pour chacun des élèves retenus, la commission émet une préconisation sur les objectifs, la durée de l'accompagnement ainsi que la date du bilan intermédiaire.

La session peut démarrer dès le lendemain de la commission.

Réunion de rentrée des dispositifs R.E.L.A.I.S. **mardi 17 septembre à 13 heures 30**

Date des commissions	Date de réception des dossiers complets à : ce.ia42-divel@ac-lyon.fr
Jeudi 10 octobre	Mardi 1er octobre
Jeudi 5 décembre	Mardi 26 novembre
Jeudi 30 janvier	Mardi 21 janvier
Jeudi 19 mars	Mardi 10 mars
Jeudi 14 mai	Mardi 5 mai